Menacé de sécession, LREM risque de perdre sa majorité absolue à l'Assemblée nationale

Article rédigé par Le Figaro, le 09 mai 2020

Source [Le Figaro] Une vingtaine de marcheurs envisagent de quitter les bancs macronistes pour former un nouveau groupe avec une trentaine d'autres députés. L'initiative pourrait voir le jour autour de la mi-mai.

Crise sanitaire, crise économique... Et bientôt crise politique ? Alors que <u>le groupe LREM a déjà perdu 18</u> <u>députés depuis le début de la législature</u>, les troupes macronistes à l'Assemblée nationale pourraient subir un nouveau coup de semonce la semaine prochaine. Selon une information des <u>Échos</u> confirmée au *Figaro*, une vingtaine d'élus marcheurs s'apprêteraient à faire sécession et à rejoindre un neuvième groupe parlementaire, baptisé «Écologie, démocratie, solidarité». Au total, cet espace pourrait fédérer une cinquantaine d'élus, dont le principal point commun sera d'être en rupture avec certaines orientations prises par Emmanuel Macron depuis le début du quinquennat et avec le fonctionnement de la majorité présidentielle.

Parmi eux se trouvent notamment <u>Aurélien Taché (LREM; Val d'Oise)</u>, <u>connu pour ses sorties polémiques sur l'islam et la laïcité</u>, ainsi que Guillaume Chiche (LREM; Deux-Sèvres)</u>, qui porte la fibre sociale au sein de l'aile gauche de la majorité. Mais aussi Matthieu Orphelin (ex-LREM; Maine-et-Loire), l'écologiste proche de Nicolas Hulot... Et peut-être même Cédric Villani (ex-LREM; Essonne), le mathématicien qui s'est présenté en dissidence à Paris. Aidés par l'ancienne ministre socialiste Delphine Batho (Deux-Sèvres), ils pourraient être suivis par un certain nombre de collègues moins médiatiques, comme Émilie Cariou (LREM; Meuse), Claire Pitollat (LREM; Bouches-du-Rhône), ou encore Fiona Lazaar (Val d'Oise).

L'initiative, en germe depuis plusieurs semaines, était censée voir le jour au lendemain des municipales - soit à la fin du mois de mars. Mais l'élan a été stoppé par le coronavirus, qui a entraîné le report du second tour du scrutin. «Certains se sont découragés», confirme l'un des instigateurs de l'opération. Désormais, alors que la première phase du déconfinement aura lieu le lundi 11 mai, la politique reprend ses droits. «Tout est encore en discussion, mais ce nouveau groupe verra le jour. Reste à savoir quand, et quel sera le format», confie-t-on de source parlementaire. En clair : le divorce a été acté, mais le calendrier définitif et les modalités restent encore à définir. L'hypothèse d'une conférence de presse le 18 ou le 19 mai circule.

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici

09/05/2020 06:00